

# COMITÉ ALPES DU SUD BASKETBALL

04/05



## RÈGLEMENT PARTICULIER PLATEAU U9



### SAISON 2022-2023

Sont concernés pour la saison 2022-2023, les enfants nés en 2014, 2015 et 2016 surclassés.

- 1 – FORMULE : 3 contre 3 en terrain latéraux  
Oppositions A et B  
Changement à la volée  
Un joueur de l'opposition A ne peut jouer dans l'opposition B  
En cas de sous-effectif, obligation d'accepter le prêt de joueurs d'une ou des équipes au repos afin de respecter les oppositions A et B
- 2 – BALLON : Taille 5
- 3 – PANIERS : 2.60 m
- 4 – TEMPS DE JEU : Plateau à 4 équipes = 2 périodes de 6 minutes non décomptées  
Plateau à 5 équipes = 2 périodes de 7 minutes non décomptées  
Plateau à 6 équipes = 2 périodes de 5 minutes non décomptées
- 5 – ENTRE-DEUX : A faire à chaque début de période  
Interdit pendant le jeu = donner la balle à l'équipe attaquante
- 6 – FAUT SUR LE TIR : Pas de lancers-francs  
Remise en jeu ligne de touche, au plus proche de la faute
- 7 – FAUTES : Non comptabilisées  
Pas de fautes d'équipe
- 8 - DÉFENSE : Homme à homme ou fille à fille
- 9 – SCORE : Pas de score  
Pas de prolongation  
Pas de feuille de marque
- 10 – TEMPS MORTS : Aucun
- 11 – RETOUR EN ZONE : Aucun, pas de tracé
- 12 – ARBITRAGE : Voir règlement Généraux MiniBasket
- 13 - Règles FFBB pour tous les points non détaillés ci-dessus
- 14 – JOUR ET HORAIRE OFFICIEL : Samedi 10h00 ou 13h30
- 15 – FORFAIT : Obligation de participation au prochain plateau